

Lesdites banques présentes dans les six pays de la zone CEMAC que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, le Tchad et la Guinée équatoriale sont invitées à souscrire pour une offre de financements d'un montant de 200 milliards de francs CFA.

Pour ce qui est du taux d'intérêt, la valeur exigée pour cette opération d'injection de liquidités est de 3,5 %. Pour rappel, cette action prend effet à partir de ce 6 mars 2019.